



Lycée Professionnel Privé Léonie AVIAT  
3 rue Étienne Pédron - 10000 TROYES

03.25.80.72.17 - melanie.jacotin@lycee-aviat.com - www.lycee-aviat.com  
UFA Léonie-Aviat en partenariat avec le CFA Jeanne-Mance



## Brevet Professionnel Fleuriste Niveau 4 - en alternance

Répertoire national des certifications professionnelles  
RNCP36005 - B BP - Fleuristel

Certificateur  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

### **L'essentiel**

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 4  
Code(s) NSF : 312t : Négociation et vente  
Formacode(s) : 34503 : Fleuriste

### **Objectifs et contexte de la certification**

Le titulaire du Brevet professionnel Fleuriste est un professionnel hautement qualifié qui exerce une activité à caractère artisanal, commercial et artistique. Il maîtrise les techniques professionnelles et les compétences de créativité artistique, commerciales et de gestion afin d'assurer le développement des activités de son entreprise. Il peut animer et encadrer une équipe, voire créer, reprendre et gérer une entreprise fleuriste.

### **Objectifs de la formation**

Le titulaire de ce BP est un technicien qualifié qui exerce son activité dans un atelier floral, en magasin ou au rayon spécialisé d'une grande surface. Doté d'une culture générale et artistique, il réalise des travaux créatifs et esthétiques dans le respect des styles et des techniques. Il participe à l'approvisionnement et à la gestion des stocks. Il négocie, vend, conseille et fidélise les clients. Il participe à l'animation de la surface de vente et assure la gestion commerciale du magasin, avec un double objectif de qualité et de rentabilité. Après quelques années d'expérience, il peut accéder aux fonctions de collaborateur du chef d'entreprise.

### **Date et durée**

La formation se déroule sur 2 ans en alternance en apprentissage du 02/09/25 au 01/09/27.

### **Modalités d'accès à la formation**

Ouverture de la formation : la dernière semaine d'août, chaque année. Inscription de février à novembre sous réserve d'un entretien de motivation et de la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.  
Signature du contrat possible 02 mois avant ou 03 mois après le début de la formation théorique.  
Si vous pensez être en situation de handicap, merci de prendre contact avec la référente handicap.

### **Public cible et prérequis**

Titulaire d'un CAP Fleuriste ou autre diplôme en lien direct avec le secteur d'activité et après accord de l'Inspecteur(trice) académique.

### **Voie d'accès**

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant  
En contrat d'apprentissage  
Après un parcours de formation continue  
Par candidature individuelle  
Par expérience

## Les missions à réaliser en entreprise

Voici certaines des missions régulièrement demandées aux étudiants et aux titulaires du BP Fleuriste.

Le titulaire du Brevet professionnel Fleuriste est un professionnel un professionnel dont l'activité consiste à :

- la réalisation d'arrangements dans tous les styles de l'art floral
- la conception et réalisation de projet de création florale
- la gestion et management,
- le développement commercial.

## Secteurs d'activités et types d'emploi

### Secteurs d'activités

Le titulaire du diplôme est un professionnel hautement qualifié qui exerce une activité à caractère artisanal, commercial et artistique. Il maîtrise les techniques professionnelles et les compétences de créativité artistique permettant le développement des activités de son entreprise. Il respecte la réglementation en vigueur, en particulier les règles d'hygiène et de sécurité tout en veillant aux principes du développement durable répondant aux exigences environnementales.

### Type d'emplois accessibles

Les appellations les plus courants des emplois relevant de la fleuristerie sont :

- Fleuriste qualifié,
- Fleuriste décorateur floral,
- Responsable fleuriste de petite ou moyenne entreprise,
- Responsable de rayon.

### Code(s) ROME

D1209 - Vente de végétaux

## Compétences attestées

### **Réaliser des arrangements dans tous les styles de l'art floral**

- Choisir les végétaux, contenants et accessoires,
- Choisir les techniques,
- Produire des arrangements floraux

### **Concevoir et réaliser des projets de création florale**

- Analyser la demande,
- Préparer le projet,
- Réaliser le projet

### **Gérer et manager**

- Gérer les achats,
- Gérer et prévenir les risques,
- Gérer les moyens de façon opérationnelle,
- Manager les ressources humaines

### **Développer la performance et l'activité commerciale**

- Valoriser l'offre,
- Manager la relation client,
- Développer une stratégie commerciale

### **Expression et connaissance du monde**

- Produire et analyser des discours de nature variée
- Produire et analyser des supports utilisant des langages différents
- Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser ces discours et ces supports
- Construire une réflexion personnelle fondée sur les documents proposés lors de l'épreuve, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle

### **Langue vivante**

- Compétences du niveau B1+du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

## **Bloc de compétences**

Les blocs de compétences ne sont pas capitalisables.

Passerelle : non

### RNCP36005BC01

#### Réaliser des arrangements dans tous les styles de l'art floral

Liste de compétences

- Choisir les végétaux, contenants et accessoires
- Choisir les techniques
- Produire des arrangements floraux

### RNCP36005BC02

#### Concevoir et réaliser des projets de création florale

Liste de compétences

- Analyser la demande
- Préparer le projet
- Réaliser le projet

### RNCP36005BC03

#### Gérer et manager

Liste de compétences

- Gérer les achats
- Gérer et prévenir les risques
- Gérer les moyens de façon opérationnelle
- Manager les ressources humaines

### RNCP36005BC04

#### Développer la performance et l'activité commerciale

Liste de compétences

- Valoriser l'offre
- Manager la relation client
- Développer une stratégie commerciale

### RNCP36005BC05

#### Expression et connaissance du monde

Liste de compétences

- Produire et analyser des discours de nature variée
- Produire et analyser des supports utilisant des langages différents
- Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser ces discours et ces supports
- Construire une réflexion personnelle fondée sur les documents proposés lors de l'épreuve, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle

### RNCP36005BC06

#### Langue vivante

Liste de compétences

Compétences du niveau B1+du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

## **Modalités d'évaluation – règlement d'examen**

<b>Épreuves</b>	<b>Coef</b>	<b>Forme</b>	<b>Durée</b>
E1 Réalisation d'arrangements dans tous les styles de l'art floral		Ponctuel Pratique	05h00
E2 Conception et réalisation d'un projet de création florale		Ponctuel Oral	00h40
E3 Gestion et management		Ponctuel Ecrit	03h00
E4 Développement commercial		Ponctuel Oral	00h40
E5 Expression et connaissance du monde		Ponctuel Ecrit	03h00
E6 : Langue vivante (2)		Ponctuel Oral	00h20*

\* Inclus temps de préparation 5 min pour la 1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve

### **Modalités de formation**

Cours en présentiel (distanciel en cas de nécessité)

Alternance des cours théoriques et pratiques (3 semaines en entreprises / 1 semaine à en centre de formation)

### **Moyens techniques**

Atelier pour la partie pratique

Salles équipées de vidéoprojecteurs

PC

### **Moyens pédagogiques**

Centre de Documentation et d'Informations

Visites d'entreprises ou interventions de professionnels organisées pour les apprentis

### **Modalités d'acceptation**

Etude du dossier scolaire

Entretien de motivation

Signature du contrat d'apprentissage

### **Méthodes**

Chaque compétence est évaluée au fur et à mesure pour permettre au candidat de se situer

Des examens blancs sont organisés : juin de la 1<sup>ère</sup> année, novembre et mars de la 2<sup>ème</sup> année

Les tuteurs d'entreprise sont conviés aux examens blancs de 2<sup>ème</sup> année

Suivi individuel en présentiel et par téléphone en entreprise : 2 visites annuelles + contacts téléphoniques

### **Poursuites d'études**

Le BP Fleuriste est conçu pour répondre aux attentes des entreprises. Les diplômés sont donc recherchés sur le marché du travail. Ce qui n'empêche pas une partie d'entre eux de poursuivre leurs études en Brevet de Maîtrise (niveau 5)

### **Contacts et informations**

Portes ouvertes :

Samedi 31/01/2026 de 09h00 à 16h30

Samedi 14/03/26 de 09h00 à 16h30

Vendredi 29/05/26 de 16h30 à 20h00

LPP UFA Léonie Aviat : 03.25.80.72.17

Conseillère en formation et référente pédagogique : Mélanie JACOTIN : 07.57.43.62.47

Référent handicap : Elisabeth BONFANTI

### **Financement de la formation**

Par l'OPCO de l'entreprise

### **Indicateurs**

Taux de présentation session 2025

100%

Taux d'obtention session 2025

100%

Taux de poursuite d'études 2025/2026

0%

Taux d'insertion professionnelle suite session 2025

100%

Taux de rupture de contrat d'apprentissage 2024/2025

0%

Taux d'interruption en cours de formation 2024/2025

0%

Mis à jour le 23/03/26

## Objectifs de la formation



Le titulaire de ce BP est un technicien qualifié qui exerce son activité dans un atelier floral, en magasin ou au rayon spécialisé d'une grande surface. Doté d'une culture générale et artistique, il :

- réalise des travaux créatifs et esthétiques dans le respect des styles et des techniques.
- participe à l'approvisionnement et à la gestion des stocks
- négocie, vend, conseille et fidélise les clients
- participe à l'animation de la surface de vente
- assure la gestion commerciale du magasin, avec un double objectif de qualité et de rentabilité.

Après quelques années d'expérience, il peut accéder aux fonctions de collaborateur du chef d'entreprise.

## Accès à la formation et à notre établissement

Le BP fleuriste est accessible aux personnes titulaires du CAP Fleuriste

## Quelles qualités posséder pour intégrer un BP Fleuriste ?

L'étudiant devra démontrer un intérêt pour le domaine, mais également de **la créativité**, un bon **relationnel** et un **sens important de l'organisation**.

### Qualités artistiques

- marier harmonieusement les couleurs, les formes et les volumes,
- développer un talent créatif et inventif, pour la réalisation de compositions florales, bouquets mais aussi pour la mise en valeur des vitrines.

### Compétences techniques

- connaître les plantes, les fleurs et les soins à leur donner
- acheter des fleurs de qualité
- entretenir et concerver les plantes et les fleurs du magasin (préparation, soins, coupe, arrosage...).

### Qualités commerciales

- développer le sens du contact : amabilité, accueil et disponibilité avec la clientèle.
- connaissance de l'offre pour renseigner les clients

### Qualité de gestionnaire

- maîtrise de la gestion des stocks
- connaissance du droit du travail.

### Qualités humaines de l'artisan fleuriste

- montrer sa passion pour les fleurs
- produire des compositions avec soin et minutie
- faire preuve de méthode et de sens de l'organisation
- Et pour tout cela... **Une bonne forme physique**....



## Rémunération et coût de la formation

Tout au long de la formation, la rémunération correspondra à un pourcentage du SMIC, déterminé en fonction de l'âge et de la progression dans le cycle de formation.

Les formations sont prises en charge par les OPCO, sans frais d'inscription.

## Formation et programme

La formation se déroule sur 2 ans, en alternance. Elle s'articule autour de blocs :



- Réalisation d'arrangements dans tous les styles d'art floral
- Conception et réalisation de projets de création florale
- Gestion et management
- Développement commercial
- Expression et connaissance du monde
- Langue vivante

## Poursuites d'études

- Insertion professionnelle comme employé chez un fleuriste
- Création de son propre magasin
- Brevet de Maîtrise (BM) Fleuriste (niveau BAC+2)

## Que deviennent les apprenants après cette formation ?

Pour l'apprentissage (données nationales issues du dispositif InserJeunes promotion 2021)

- 57 % sont en emploi au bout de 6 mois (quel que soit le type d'emploi et son secteur)
- 27 % sont inscrits en formation (formation supérieure, redoublants, changement de filière)
- 16 % sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, service civique, à l'étranger, indépendant,...)

Taux d'insertion – Taux de réussite – Taux de rupture : non disponible (1ère promotion en 2023)

## Projet pédagogique

Le projet pédagogique du Lycée Léonie Aviat s'articule autour de 4 dimensions

Humaine	Spirituelle	Professionnelle	Sociale
<ul style="list-style-type: none"><li>○ Mettre en évidence les richesses personnelles</li><li>○ Susciter le désir de réussir</li><li>○ Favoriser une ambiance d'écoute et de dialogue</li><li>○ Aider à grandir pour devenir autonome</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Approfondir de la culture religieuse</li><li>○ Vivre les valeurs évangéliques</li><li>○ Permettre un éveil à la foi, un approfondissement</li><li>○ S'éveiller à la solidarité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Bâtir un projet professionnel</li><li>○ Se donner les moyens de le réaliser</li><li>○ Adapter la formation aux exigences professionnelles</li><li>○ Travailler en partenariat</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Développer les liens entre le lycée et la famille</li><li>○ Eduquer à la citoyenneté</li><li>○ Préparer ensemble le monde de demain</li><li>○ S'ouvrir à l'Europe</li></ul>

## Informations complémentaires

### Code RNCP 36005

Date de début des parcours certifiants 01-09-2022

Date d'échéance de l'enregistrement 31-08-2027

Formation de fin août de l'année N à fin août de l'année N+2. Cours en présentiel.  
1 semaine en formation et 3 semaines en entreprise.

Contactez-nous au 03.25.80.72.17, **Mélanie JACOTIN** : [melanie.jacotin@lycee-aviat.com](mailto:melanie.jacotin@lycee-aviat.com)



Date du JO/BO	Référence au JO/BO
03/05/2021	Arrêté du 3 mai 2021 portant création de la spécialité « Fleuriste » de brevet professionnel et fixant ses modalités de délivrance NOR : MENE2114091A 1ère session 2024
<b>Date de publication de la fiche</b>	05-11-2021
<b>Date de début des parcours certifiants</b>	01-09-2022
<b>Date d'échéance de l'enregistrement</b>	31-08-2027